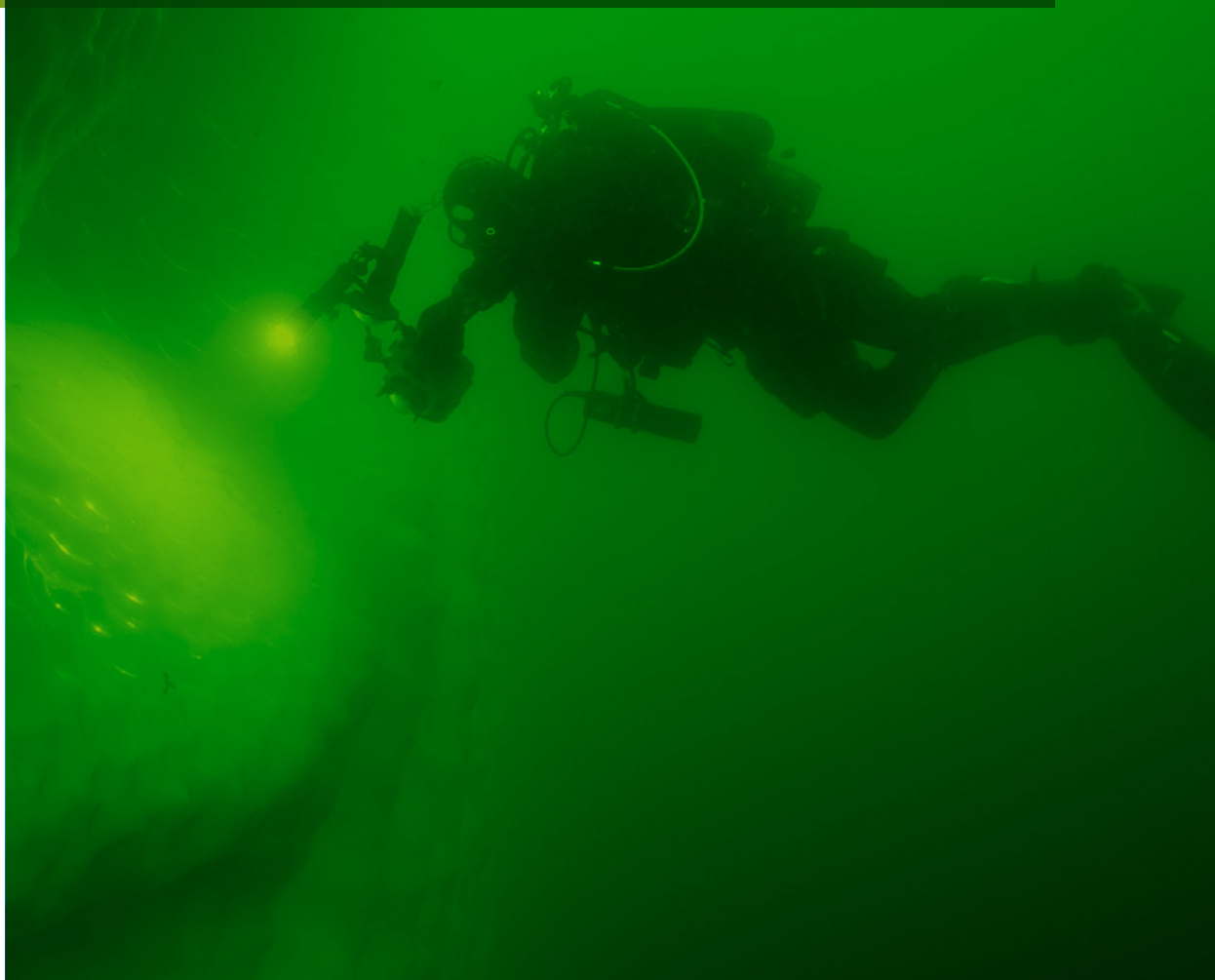




COMETS

COMITÉ D'ÉTHIQUE DU CNRS

Engager des réflexions sur les questions éthiques générales suscitées par la pratique de la recherche et liées, d'une part aux conséquences sociales et morales du développement des sciences et de leurs applications pratiques, d'autre part aux principes qui régissent les comportements individuels des chercheurs et le fonctionnement des instances du CNRS et à l'exercice de la science elle-même, c'est la mission du COMETS. À l'issue de ces réflexions, il appartient au COMETS, de formuler des recommandations relatives à la définition, à la justification et à l'application de règles relatives à l'éthique et à la déontologie de la recherche. Par ses avis et les actions de formation qu'il mène ou auxquelles il participe, le COMETS attire l'attention des personnels de recherche et de direction sur les dimensions éthiques et sociétales de toute recherche. Ce faisant, il vise à éclairer l'exercice de la liberté de recherche en regard des devoirs et responsabilités que ces personnels ont vis-à-vis du CNRS et plus généralement de la société.



MISSIONS

Le COMETS est une instance de réflexion ; ce n'est ni un comité opérationnel d'éthique chargé de donner une accréditation à des projets, ni une instance de déontologie traitant des infractions aux règles d'intégrité scientifique. Il ne statue pas sur des cas particuliers, qu'il s'agisse de projets scientifiques ou d'infractions à la déontologie des chercheurs.

Par ses avis et les actions de formation qu'il mène ou auxquelles il participe, le COMETS attire l'attention des personnels de recherche et de direction sur les dimensions éthiques et sociétales de toute recherche. Ce faisant, il vise à éclairer l'exercice de la liberté de recherche en regard des devoirs et responsabilités que ces personnels ont vis-à-vis du CNRS et plus généralement de la société.

QUELQUES AVIS

Précédemment, le COMETS a rédigé un grand nombre d'avis qui sont tous disponibles sur son site. Parmi les plus notables :

- Les publications à l'heure de la science ouverte (2019),
- Des liens d'intérêts aux conflits d'intérêts (2019),
- La recherche : un droit mondial (2018),
- Liberté de la recherche, responsabilité scientifique et principe de précaution (2018),
- Vérité à l'heure de la post-vérité : quelles postures pour les chercheurs ? (2018),
- Harcèlement sexuel dans les laboratoires : considérations éthiques (2018),
- Réflexion éthique sur le plagiat dans la recherche scientifique (2017),
- Le CNRS face aux écarts à l'intégrité scientifique (2016),
- Discussion et contrôle des publications scientifiques à travers les réseaux sociaux et les médias (2016),
- Les sciences citoyennes (2015),
- Les enjeux éthiques du partage des données scientifiques (2015),
- La politique de l'excellence en recherche (2014),
- Problèmes éthiques pour les métiers de la recherche publique en mutation (2014),
- Risques naturels, expertise et situations de crise (2013),
- La charte déontologique de l'évaluateur scientifique (2012),
- Le libre accès aux publications scientifiques (« open access ») (2012),
- Les aspects éthiques de la controverse sur le changement climatique (2011)

CHANTIERS EN COURS

Actuellement, le COMETS engage des réflexions sur les 5 thèmes suivants :

- Éthique, science et diplomatie,
- Science et risques,
- Typologie des données de recherche,
- Technologies neuro-cognitives,
- Robots et agents : autonomie et responsabilité.

25
années de veille éthique

MEMBRES

Le COMETS se compose d'un président et de 12 membres nommés par le conseil d'administration du CNRS. Il représente toutes les disciplines et respecte la parité.

Le président du COMETS : Jean-Gabriel GANASCIA, professeur à l'université Pierre et Marie Curie, informaticien, spécialiste d'intelligence artificielle.

Membres du COMETS :

Michèle LEDUC, directrice de recherche émérite au CNRS, physicienne,

Philippe ASKENAZY, directeur de recherche au CNRS et professeur à l'École Normale Supérieure, économiste

Catherine JEANDEL, directrice de recherche au CNRS, géophysicienne

Patrice DEBRÉ, professeur honoraire à l'Université Pierre et Marie Curie de Paris, médecin, expert en immunologie

Frédérique LEICHTER-FLACK, maître de conférences à l'Université Paris Ouest Nanterre, essayiste et professeur de littérature comparée

Jean-Paul DELAHAYE professeur émérite à l'Université de Lille, mathématicien et informaticien

Lucienne LETELLIER, directrice de recherche émérite au CNRS, biophysicienne

Didier GOURIER, professeur à ParisTech, chimiste

Antoinette MOLINIÉ, directrice de recherche émérite CNRS au LESC, Nanterre, anthropologue

Rémy MOSSERI, directeur de recherche CNRS à l'Université Pierre et Marie Curie de Paris, physicien théoricien

Nathalie NEVEJANS, maître de conférences à la Faculté de droit de Douai à l'Université d'Artois, juriste, droit privé

Jean-Pierre POUSSIN, membre de la Commission Régionale des Commissaires aux comptes, juriste.

Invités permanents du COMETS :

Alice RENÉ, responsable de la cellule réglementation bioéthique de l'institut des Sciences Biologiques du CNRS, neurobiologiste

Gilles ADDA, représentant du CNRS au CCNE,

Sophie CROZIER, observatrice du CCNE,

Antoine PETIT, président du CNRS,

Dorothée BERTHOMIEU, présidente du Conseil scientifique du CNRS.

Alain SCHUHL, directeur général délégué à la science du CNRS.

FONCTIONNEMENT

Le comité se propose d'éclairer des situations nouvelles ouvertes par la recherche, en tenant compte des règles juridiques existantes.

Dans tous les cas, les avis du comité, éventuellement contradictoires, sont motivés et s'appuient sur le respect des droits fondamentaux (notamment les droits de l'homme) ainsi que sur le refus d'une vision dogmatique.

CHIFFRES CLÉS

284
recommandations émises

40
avis publics rédigés par

200
experts auditionnés

74
personnalités scientifiques

